

Frohock, Fred M., *Normative Political Theory (Foundations of Modern Political Science Series)*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1974, X, 118 p.

Vincent Lemieux

Volume 5, numéro 4, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700500ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700500ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lemieux, V. (1974). Compte rendu de [Frohock, Fred M., *Normative Political Theory (Foundations of Modern Political Science Series)*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1974, X, 118 p.] *Études internationales*, 5(4), 717–717.
<https://doi.org/10.7202/700500ar>

FROHOCK, Fred M., *Normative Political Theory (Foundations of Modern Political Science Series)*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1974, X, 118p.

L'ouvrage de Frohock doit porter, selon son titre, sur la théorie *politique* normative, mais il discute surtout, en fait, de problèmes communs à toutes les sciences sociales. Les spécialistes de la science politique n'y trouveront rien de bien éclairant sur les problèmes spécifiques de leur discipline. C'est ce qui arrive quand de jeunes philosophes, comme Frohock, connaissent beaucoup mieux la philosophie des sciences que la science sociale particulière dont ils traitent.

Cela n'enlève rien à l'intelligence de l'auteur, au raffinement avec lequel il discute de questions complexes, toujours ouvertes : la neutralité méthodologique, le nouveau naturalisme, les problèmes de l'évaluation en droit et en morale, la morale et la société. En réponse à cette dernière question, Frohock propose, de façon provisoire, sa conception d'une société politique morale. Ces propositions qui ne manquent pas d'intérêt font regretter que l'auteur ne se soit pas laissé aller davantage à des propos personnels.

Selon Frohock, une société politique morale présenterait les traits suivants : 1) la consistance et la similarité publiques des critères qui fondent les principes de l'action ; 2) le caractère public (et non privé) des principes moraux qui ont la suprématie ; 3) l'universalité ; 4) son caractère anti-héroïque : le héros n'en est pas la norme ; 5) la valorisation de ce qui est général plutôt que particulier dans les expériences vécues en sociétés ; 6) la subordination des exigences particulières aux principes moraux.

Les traits sont en partie redondants, et comme Frohock l'indique lui-même, il y aurait lieu d'en faire une étude plus fouillée. L'exercice montre, et c'est la conclusion de

l'auteur, que la théorie normative a toujours sa place dans les sciences sociales.

Vincent LEMIEUX

Science politique,
Université Laval.

SAFARIAN, A.E., *Foreign Ownership of Canadian Industry*, University of Toronto Press, 1973, 346p.

Le problème de la propriété étrangère a fait couler beaucoup d'encre. Et le déluge n'est pas prêt de prendre fin.

Beaucoup d'encre, mais encore peu de faits comme ceux que nous présente Safarian, un des pionniers en ce domaine. C'est en effet à ce niveau, celui de la connaissance empirique des effets de la propriété étrangère, que se situe l'intérêt de cet ouvrage publié une première fois en 1966 (McGraw Hill).

L'ouvrage est basé en entier sur des matériaux recueillis entre 1960 et 1962 auprès de 280 filiales de compagnies étrangères, celles-ci représentant entre 9 et 12% de toutes les entreprises canadiennes contrôlées par des non-résidents dans les industries manufacturière, minière et pétrolière, et environ 40% de l'actif total des firmes appartenant à ce groupe d'industries.

À partir de ces matériaux, l'auteur examine successivement le comportement des filiales étrangères, américaines pour la plupart bien entendu, en regard de leur gestion, de leurs importations et exportations, des transferts de technologie, de leurs coûts de production et de leur financement; après quoi il essaie de mesurer les performances des entreprises en fonction du degré de contrôle étranger auquel elles sont assujetties.

Avec des données aussi considérables, il ne faut pas se surprendre que les constatations soient nombreuses et variées et les